

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunévillois

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : .....15

Nombre de conseillers en  
exercice : .....29

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-deux, le seize février à vingt heures, les Membres du Comité de pole, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 10/02/2022 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présidence** : Philippe DANIEL, président.

#### **Etaient présents** :

Jean-Claude BAZIN, Philippe ARNOULD, Jocelyne CAREL, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Gérard RITZ, Christophe SONREL, René WAGNER

#### **Mandat de procuration** :

**Absents** : Fabrice BOYER, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Christian GEX, Jonathan KURKIENCY, Thierry MERCIER

**Voix consultatives** : Sophie LEHE était excusée et Claude RICHARD était présent.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jacques LAMBLIN

Membres présents.....22  
Absents ayant donné mandat de procuration.....0  
Absents.....6  
Votants.....22

#### **Délibération 2022 010**

#### **Mobilité :**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
22	22	22	0	0	0

**Mobilité : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE ET MOSELLE POUR LE SCHEMA CYCLABLE**

En 2021, le Pays du Lunévillois a exprimé la volonté de structurer la réflexion sur un schéma cyclable partagé qui permettra la planification hiérarchique et chronologique des investissements cyclables. Ce schéma sera réalisé par un cabinet d'étude.

Le PETR du Pays du Lunévillois a été lauréat en 2021 d'un Appel à Projets (AAP) intitulé « AVELO2 » lancé par l'ADEME, qui s'inscrit dans le cadre du programme AVELO2 financé par le dispositif des CEE. Il a pour objectif d'accompagner les territoires afin de leur permettre de participer à la mise en œuvre du plan vélo et plus globalement de soutenir les territoires dans le cadre de la définition, de l'expérimentation et de l'animation de leur politique cyclable.

L'aide octroyée le sera au regard de l'axe 1 et du lancement d'une étude d'élaboration d'un schéma cyclable via un prestataire externe.

Un financement peut être sollicité auprès du conseil départemental de Meurthe et Moselle dans le cadre du service des infrastructures et Mobilité.

Le plan de financement proposé est le suivant

Financement	DEPENSES	RECETTES
Etude schéma directeur	88 100 €	
ADEME		33 000 €
Conseil Départemental 54		26 430 €
Pays du Lunévillois (auto-financement)		28 670 €
TOTAL	88 100 € HT	88 100 € HT

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le comité de Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le président a sollicité une subvention auprès du Conseil départemental de Meurthe et Moselle,
- **APPROUVE** la validation du plan de financement présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à procéder à toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à cette affaire,
- **PRÉCISE** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2022 du budget transport.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 28 février 2022  
Philippe DANIEL,  
Président.

